



Dans une circulaire du 18 mai, parue le 19 mai au bulletin officiel, le ministère de l'Education Nationale souhaite relancer les internats d'excellence, appelés désormais "internats de la réussite".

Pour rappel, ces internats sont destinés à accueillir les élèves défavorisés présentant des difficultés. Lancés en 2008 lors du plan "Espoir Banlieue", le ministère les considère comme **"un puissant vecteur d'égalité sociale"** et souhaiterait que désormais, les élèves **issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville**, mais également résidant dans des territoires ruraux ou ultra-marins ou encore **scolarisé en éducation prioritaire** soient admis prioritairement.

Un référentiel national des internats de la réussite est annexé à la circulaire, et précise les orientations que doivent respecter les internats ayant vocations à devenir "internat de la réussite", notamment sur la mise en place d'un "projet pédagogique et éducatif exigeant", la formation des personnels et la mobilisation des partenaires, et l'association des parents à la scolarité de leur enfant. Concernant le recrutement des internes, le référentiel précise donc les priorités retenues pour leur admission. Les critères sont d'ordre géographique (éloignement...), social (analyse des besoins sociaux des demandeurs) et familial (analyse des "situations de vie"). Dans l'ensemble, ces

internats devront **favoriser les élèves issus de milieux sociaux "les plus éloignés de la culture scolaire" ou dont "les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude"**.

Ce mode de scolarisation s'adresse à tout élève, quel que soit son niveau scolaire, dès lors que lui et sa famille sont volontaires, rappelle la circulaire.

En savoir plus : consultez la circulaire "*Internat de la réussite pour tous - 2016*" (NOR : MENE1611496C, circulaire n° 2016-076 du 18-5-2016)
: http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=101723 [1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Vendredi 3 juin 2016 - 02:00

Thématiques: [Education](#) [3]

[Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 03 juin 2016

URL de la source (modifié le 29/06/2016 - 18:15): <https://www.irev.fr/actualites-0/education-relance-des-internats-dexcellence>

Liens

[1] http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=101723

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>